

DENSITE DE POPULATION PAR SECTEUR STATISTIQUE

1. La grande carte donne la densité de la population par secteur statistique. Jusqu'en 1970 seules les cartes par commune étaient réalisables. Par secteur statistique on peut aborder la répartition des densités d'une manière beaucoup plus précise. Non seulement parce que la concentration de l'habitat était un élément qui a été utilisé pour délimiter les secteurs statistiques, mais aussi parce que les secteurs statistiques assurent un découpage beaucoup plus nuancé du territoire belge (en 1997 il y avait 19 412 secteurs c-à-d 33 fois le nombre de communes: 589).

C'est à l'occasion du recensement de 1970 (H. Van der Haegen et Th. Brulard, 1973) que les communes furent réparties en secteurs statistiques pour la première fois. Cette répartition fut encore améliorée à la suite des recensements de 1981 et 1991 (I.N.S., 1998). Les secteurs statistiques furent délimités par des géographes, partant d'une répartition en quartiers (domaines polarisés pour les besoins quotidiens). Dans les zones rurales et les zones urbanisées, il y avait en général concordance avec les vieux villages et leurs finages, qui la plupart du temps jusqu'en 1977 coïncidaient avec les limites de communes. Dans les villes, lors de la répartition en quartiers, on s'est basé sur des unités existantes ou structurelles.

Ces quartiers furent d'abord subdivisés sur base de la densité de l'habitat. On distingue d'une part le noyau d'habitat avec constructions continues, d'autre part la zone avec habitat plus ou moins dispersé, ou non habité (bois ...), zone desservie par le noyau central. On dénombre en Belgique 3839 noyaux d'habitat. D'après l'ordre de grandeur ils sont répartis comme suit: moins de 200 habitants 1125, de 200 à 499 habitants 1097, de 500 à 999 654, de 1000 à 1999 436, de 2000 à 4999 habitants 300 et au-delà de 5000 habitants 227. Les noyaux d'habitat d'une certaine ampleur qui ont atteint une différenciation ont été subdivisés sur base de critères homogènes tels que l'âge, le style de construction et le statut social. En fin de compte, ceci donne pour toute la Belgique 19 412 secteurs statistiques.

Le tableau donne un aperçu du nombre, de la population et de la superficie des secteurs statistiques selon les classes de densités traitées sur la carte. Le tableau illustre la répartition inégale qui se présente: les deux premières classes (20,9 % des secteurs statistiques) comprennent 55,7 % de la superficie avec seulement 2,3 % de la population, tandis que les deux dernières classes (20,8 % des secteurs statistiques) comprennent 49,2 % de la population sur seulement 3,9 % de la superficie.

Les classes de densité utilisées accentuent non seulement ces très forts contrastes, mais elles permettent aussi de rendre dans une gamme de couleur limitée - mais grâce à cela encore lisible - la différenciation, qui se manifeste dans les domaines ruraux (y compris les bois, les bruyères et autres), aussi bien que les différences de densité dans les zones urbanisées. La carte montre le contraste dans les densités de population entre les noyaux d'habitat et le milieu encore agricole environnant (y compris les bois, bruyères etc.). La carte est particulièrement riche en contrastes dans la zone au sud du sillon Sambre-Meuse, mais aussi dans les zones limoneuses (surtout la Hesbaye) et les polders, où se sont maintenus beaucoup d'anciens petits noyaux de moins de 200 habitants. Ailleurs, surtout dans le nord du pays, le contraste existe aussi, mais il est moins prononcé. D'une part, les noyaux d'habitat sont moins compacts, mais plus grands et présentent dans plusieurs cas des tentacules le long des chemins; d'autre part, la densité de population des secteurs environnants est beaucoup plus élevée qu'en Hesbaye par suite d'un habitat fortement dispersé. Cet habitat dispersé remonte en partie au moyen âge comme en Flandre intérieure, mais il s'est surtout développé depuis le 19e siècle et ce mouvement s'est accéléré pendant ce siècle-ci. La tendance de vivre spacieusement et sur des terrains relativement bon marché en dehors des villes et des noyaux villageois est devenue une constante en Belgique. Pour des raisons physiques, historiques et démographiques, l'habitat dispersé s'est développé plus fortement au nord qu'au sud du pays, mais il est présent partout dans une plus ou moins large ceinture autour des grandes villes.

2. Lors de l'analyse régionale (d'ouest en est, du nord au sud) le contraste est frappant dans les polders de la Flandre Occidentale et de l'extrême nord de la Flandre Orientale entre les petits noyaux d'habitat et le finage peu peuplé (20 à 50 habitants/km² et parfois moins de 20) à fermes dispersées. L'étroite ceinture de la côte s'individualise par sa haute concentration de population et elle n'est interrompue à quelques endroits que par les dunes (p.ex. La Panne et Zoute-Knokke).

La Flandre intérieure présente incontestablement des noyaux beaucoup plus grands que ceux des polders avec d'importants tentacules le long des routes. La campagne environnante avec son habitat dispersé traditionnel a des densités allant de 50 à 100 habitants par km². En direction du sud l'habitat devient de nouveau plus dense dans le triangle Roulers-Deinze-Mouscron - à l'intérieur duquel s'est développée la zone industrielle de Courtrai - avec de gros noyaux et un fort mélange d'industrie et d'habitat.

La zone de forte densité du centre de la Belgique s'étend largement entre Gand-Audenarde-Grammont-Tubize-Braine-l'Alleud-Wavre-Louvain-Aarschot-Anvers-St.Nicolas et Lokeren. Cette zone se caractérise par un amoncellement de noyaux d'habitat dont la densité approche la plupart du temps le millier, tandis que la densité rurale dépasse 100 habitants par km². Cette zone est la région résidentielle par excellence des navetteurs bruxellois. Les quelques espaces verts qui apparaissent çà et là sont traités comme des réserves naturelles. Sur la carte, dans cet ordre d'idées, ce qu'on reconnaît le plus distinctement c'est la Forêt de Soignes entre Bruxelles et Waterloo-Braine-l'Alleud. A l'est, depuis le Hageland et la Campine méridionale jusqu'à la Hesbaye humide, apparaissent des densités, semblable à celles de la zone centrale, toutefois il y a moins de noyaux d'habitat importants et l'habitat dispersé atteint des chiffres moins élevés. Aussi bien au nord qu'à l'est il y a encore d'importantes surfaces, de moins de 50 personnes par km², à côté de grands noyaux d'habitat qui coïncident avec d'anciens centres miniers et/ou un développement industriel local. On discerne particulièrement bien le bord occidental peu habité (moins de 20 personnes par km²) du plateau campinois. D'autre part, la vallée de la Meuse se caractérise par ses nombreux noyaux d'habitat et ses densités plus élevées.

En Wallonie on reconnaît distinctement le vieil axe industriel wallon des anciens bassins miniers grâce à ses importants noyaux d'habitat et à la suburbanisation. Pour le reste, le type de dispersion est très uniforme, caractérisé par des basses densités (la plupart du temps moins de 20 habitants par km²). Ici on distingue surtout les petits noyaux villageois ruraux d'autrefois (près de neuf cents ont moins de 200 habitants et environ sept cents de 200 à 500).

Il ressort encore quelques caractéristiques régionales comme p. ex. la région tournaïenne, reconnaissable par une vaste zone d'habitat plus dispersé et un nombre plus important de petits noyaux. Les axes de circulation qui relient Bruxelles à Mons, Charleroi (également l'axe du canal), de même que l'axe de la Dyle au sud de Wavre et la liaison ferroviaire vers Namur se marquent par des densités plus élevées. Au sud et à l'est de Liège, aussi le long de l'Ambève, de la Vesdre et de l'Ourthe, la densité est plus forte et passe d'une part vers la région verviétoise et de l'autre dans le Pays de Herve. Ce dernier se caractérise déjà depuis le 17e siècle par une dispersion de l'habitat rural. Vers l'est elle passe via Eupen à la ceinture suburbaine d'Aix-la-Chapelle qui se développe en Belgique.

En Haute-Belgique, par une analyse détaillée de la carte, on peut aussi déceler une densité d'habitat un peu plus grande dans la bande calcaire qui s'étend de Chimay à Marche-en-Famenne, au pied de l'Ardenne, ainsi que dans les reliefs SO-NE du Condroz. La carte identifie aussi la Lorraine Belge, avec ses alignements O-E de villages.

3. L'encart avec la densité de population par commune permet la comparaison avec les cartes précédentes (premier et deuxième atlas) et montre en outre tout l'intérêt de la carte actuelle par secteur statistique. La carte donne une idée de la répartition globale de la population en Belgique. Deux grandes zones de forte densité sont reconnaissables: ce qu'on appelle le 'Vlaamse Ruit' (Losange Flamand, le polygone Gand-Anvers-Louvain-Bruxelles) avec des tentacules aussi bien dans la direction de Courtrai à l'ouest que dans celle de la Campine à l'est et l'axe wallon de Tournai, Mons, Charleroi, Namur, Liège jusqu'à Verviers et Eupen. Ces deux zones de forte densité sont séparées par la zone limoneuse du Hainaut à la Hesbaye, encore plus ou moins rurale avec une densité de population moins forte. Au sud de l'axe wallon s'étend la Haute-Belgique, relativement peu habitée, mais qui se termine au sud par une région à population de nouveau plus dense, la Lorraine Belge.

4. L'encart qui illustre l'accroissement annuel moyen de la population de 1991 à 1997 confirme la diminution de la population des grandes villes. Ceci correspond à une suburbanisation qui s'étend de plus en plus. Cela se remarque clairement autour de Bruxelles (e.a. dans le Brabant wallon), d'Anvers et de Liège, ainsi que moins généralisé à Charleroi, Gand, Namur, Louvain, Bruges, Aix-la-Chapelle et Luxembourg (Arlon et environs). L'accroissement de la population est aussi très prononcé à la côte, au nord de la Campine, et plus dispersé en Ardenne. Le Sud-Ouest de la Flandre Occidentale, l'ouest du Hainaut, ainsi que nombre de communes dispersées connaissent une diminution de leur population, e.a. en Ardenne occidentale.

Nombre, population et superficie des secteurs statistiques, 1997						
hab/km ²	nombre		population		superficie	
	absolus	%	absolus	%	km ²	%
<=20	2765	14,2	73880	0,7	12137,53	39,7
20-49	1289	6,6	163488	1,6	4885,66	16,0
50-99	1326	6,8	312191	3,1	4401,38	14,4
100-199	1370	7,1	428455	4,2	3095,82	10,1
200-499	1836	9,5	496783	4,9	1582,38	5,2
500-999	3062	15,8	1101788	10,9	1481,36	4,8
1000-1999	3807	19,6	2559230	25,3	1801,79	5,9
2000-4999	2669	13,7	2786658	27,5	943,17	3,1
>=5000	1288	6,6	2195334	21,7	250,87	0,8
Total	194121	100,0	10117807	100,0	30579,96	100,0